



Un gel de taxe foncière pour 2021 à L'Assomption

L'ASSOMPTION, LE 9 DÉCEMBRE 2020 – Le conseil municipal de la Ville de L'Assomption a déposé hier, dans le cadre d'une assemblée extraordinaire, son budget 2021 ainsi que son programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire de la COVID-19, la Ville de L'Assomption présente un budget 2021 avec un gel de taxe foncière générale, assurant l'atteinte de l'objectif d'être une municipalité offrant une taxation compétitive.

« Le travail rigoureux de l'administration, combiné à l'aide gouvernementale de 2.1 M\$ reçue par la Ville afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances, a permis à la Ville d'offrir un gel de taxe foncière générale aux Assomptionnistes, sans devoir pour autant couper dans les services offerts aux citoyens », a mentionné le maire, monsieur Sébastien Nadeau.

Faits saillants du budget 2021

- Maintien des excédents
- Croissance modérée de l'évaluation imposable
- Compte de taxes sous l'inflation pour une 4^e année consécutive
- Taux de taxation compétitif par rapport au marché de référence
- Dégagement de marge de manœuvre pour faire du développement
- Paiement au comptant de certains investissements
- Aucune hausse des taxes de service
- Endettement sous contrôle
- 500 000\$ en resurfacement par année, pendant 3 ans
- 18 taxes de secteur terminées

« Ce budget 2021 est encore une fois assurément responsable et représentatif de notre administration. L'année qui vient de passer a été particulièrement difficile au niveau économique, et toute l'équipe municipale a redoublé d'ardeur pour présenter un budget avec un gel de la taxe foncière générale. Avec ce gel et la terminaison de 18 taxes de secteur, ce ne sont pas moins de 1881 immeubles, soit 22% des comptes de taxes, qui verront une diminution du montant annuel à payer », a ajouté le maire.

Programme triennal d'immobilisations

Quant au programme triennal d'immobilisations (PTI) adopté du même coup, le total des projets représente une somme de 103 409 175 \$ d'ici 2023 dont 27 683 443\$ en 2021. Parmi ces projets figurent notamment :

- Route 343
- Pavage et infrastructures routières
- Plan de développement industriel
- Passerelle au-dessus de la rivière L'Assomption
- Place publique au centre-ville
- Piste cyclable
- Parcs des Moissons et André-Courcelles

Toutes les informations relatives au budget de l'exercice 2021 sont disponibles sur le site Internet de la municipalité au ville.lassomption.qc.ca/tresorerie. Le compte de taxes 2021 sera acheminé à tous les contribuables autour du 26 janvier prochain. Il pourra être acquitté en trois (3) versements égaux.